Santé
et Services sociaux
Québec

INFO – CONTOUR

Bulletin d'information présentant le contour financier
des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère

Direction générale adjointe aux ententes de gestion
Direction du suivi de gestion et de l'analyse
Service du développement de l'information

Mars 2010

ISSN 1480-6126 (Imprimé) Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada - Bibliothèque du Québec
ISSN 1480-6134 (En ligne)
Ce document est disponible pour consultation sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse : http://www.msss.gouv.qc.ca

L'une des responsabilités importantes dévolues au Service du développement de l'information (SDI) consiste à produire et à diffuser de l'information statistique de base sur les différents aspects du système sociosanitaire, et ce, à l'aide de divers véhicules informationnels.

Notre collection de bulletins d'information constitue l'un de ces véhicules. Ces bulletins sont très flexibles et relativement peu coûteux à produire, tout en étant complémentaires à nos produits traditionnels (documents statistiques récurrents, documents de référence, fichiers électroniques, etc.). En outre, ils permettent une mise à jour rapide des informations que nous voulons transmettre à nos clients. Un tableau en présente la liste en page 2 de ce bulletin.

Parmi nos bulletins, quelques-uns sont produits en collaboration avec d'autres unités administratives ; c'est le cas du bulletin ***Info-Contour***. En effet, depuis plusieurs années, le Service du développement de l'information (SDI) collabore à la diffusion des informations produites par l'équipe de la Direction de l'allocation des ressources (DAR) dans le cadre du dossier sur les contours financiers des programmes-clientèles, des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère ; ***l'Info-Contour*** se situe dans cette perspective.

Tous nos bulletins d'information sont disponibles *sans frais* à la section « Statistiques », icône « Statistiques et bulletins d'information », du site Internet du Ministère (www.msss.gouv.qc.ca.).

L'icône « Statistiques et bulletins d'information » est divisée en plusieurs rubriques qui contiennent, outre nos bulletins, plusieurs documents, tableaux et graphiques que nous mettons à jour régulièrement. N'hésitez pas à consulter nos documents sur le WEB et à nous acheminer vos commentaires.

TITRE	DESCRIPTION	DÉBUT	CYCLE
INFO-BASSINS	Statistiques sur les bassins de desserte des soins physiques de courte durée dans les centres hospitaliers	1998	Annuel
INFO-CONTOUR	Statistiques sur le contour financier des programmes-services et des programmes-soutien du MSSS	1998	Annuel
INFO-DÉPENSES	Statistiques sur les dépenses de santé comparatives à l'échelle canadienne et internationale	2008	Annuel
INFO-HÉBERGEMENT	Statistiques de base sur l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie	2008	Annuel
INFO-HOSP-HORS-QUÉBEC	Statistiques sur les hospitalisations et les interventions en chirurgie d'un jour de Québécois survenues dans les autres provinces canadiennes	2006	Annuel
INFO-JEUNESSE LPJ	Statistiques liées à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse	2007	Annuel
INFO-MÉD	Statistiques sur la répartition des médecins selon le sexe et l'âge	2003	Annuel
INFO-MED-ÉCHO	Statistiques sur les hospitalisations en soins de courte durée	1999	Annuel
INFO-M34	Information sur le découpage territorial du MSSS	1990	Annuel
INFO-ORG.COM	Statistiques sur les subventions aux organismes communautaires	2006	Annuel
INFO-POP	Information générale et données statistiques sur la population du Québec	1993	Annuel
INFO-SDI	Information d'ordre général non reliée à un dossier spécifique	1996	Bisannuel
INFO-SÉRHUM	Statistiques sur les ressources humaines et institutionnelles du système sociosanitaire québécois	1996	Annuel

TITRE	DESCRIPTION	DÉBUT	CYCLE
INFO-SIFO	Information financière et opérationnelle sur le système sociosanitaire québécois	1994	Annuel
INFO-SIRTF	Statistiques sur les ressources intermédiaires et de type familial	2004	Annuel
INFO-STATS	Statistiques sur l'utilisation des services dans les établissements du réseau	1998	Annuel

Page

Dans ce numéro

- Contour financier 4
- Nouvelle configuration des programmes 4
- Définition des programmes 5
- Faits saillants 10
- Les dépenses selon la région sociosanitaire, le programme et le regroupement de programmes, en 2008-2009 11

CONTOUR FINANCIER

Le contour financier permet d'identifier les dépenses de chacun des programmes, à partir des déclarations aux rapports financiers annuels (formulaire AS-471) compilées par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. La mise à jour annuelle du contour consiste à élaborer, le plus précisément possible, la matrice de base qui sert à extraire les dépenses du Système budgétaire et financier régionalisé (SBF-R) et à les classer par programme. D'abord, il faut ajouter les nouveaux centres d'activités (c/a) ou retirer ceux qui ne sont plus utilisés, selon le cas, afin de bien cerner la réalité de la nouvelle année financière. Ensuite, vient l'étape de révision des pourcentages d'imputation des dépenses pour certains centres d'activités exclusifs et non exclusifs. Parfois, les sous-centres d'activités permettent d'établir ces pourcentages et de distinguer les dépenses par programme. Pour les autres cas, il faut utiliser des clés d'imputation. Cette mise à jour est complétée à la suite d'une opération de validation auprès des agences de la santé et des services sociaux.

NOUVELLE CONFIGURATION DES PROGRAMMES

Le contour financier 2002-2003 a adopté une nouvelle configuration des programmes du Ministère qui découpe maintenant l'ensemble des activités du système de santé et de services sociaux. Les programmes-services, au nombre de neuf ont remplacé les programmes-clientèles. De plus, on a distingué deux programmes-soutien : Administration et soutien aux services, ainsi que Gestion des bâtiments. Ce nouveau découpage découle du rapport final du Comité sur la définition des programmes. Ce dernier a été mandaté, en mars 2003, par la Table de concertation et de coordination permanente sur l'allocation des ressources.

Cette nouvelle configuration constitue l'assise des travaux visant à mettre en place le nouveau mode d'allocation des ressources du réseau de la santé et des services sociaux. De façon plus générale, la configuration des programmes constitue l'architecture de base pour l'ensemble des activités du Ministère et de son réseau, en servant de cadre à la planification et à l'organisation des services.

Ce bulletin-ci couvre donc la septième année (2008-2009) de ce nouveau découpage.

DÉFINITION DES PROGRAMMES

L'ensemble des activités du système de santé et de services sociaux est découpé en onze programmes, soit neuf « programme-services » et deux « programmes-soutien ». Ces derniers permettent de distinguer les activités qui ne sont pas des services directs aux personnes.

Un programme-services désigne un ensemble de services et d'activités organisé dans le but de répondre aux besoins de la population en matière de santé et de services sociaux ou, encore, aux besoins d'un groupe de personnes qui partagent une problématique commune.

Un programme-soutien désigne un ensemble d'activités de nature administrative et technique en appui aux programmes-services.

Les programmes-services

Le programme Santé publique

La santé publique vise un grand objectif social : améliorer la santé et le bien-être général de la population par des actions qui se situent, la plupart du temps, avant que les problèmes ne surviennent. Le programme Santé publique est fondé sur une perspective populationnelle, c'est-à-dire qu'il s'adresse à l'ensemble de la population. Les actions de santé publique peuvent toutefois viser des groupes cibles qui partagent certains traits communs, tels que l'exposition aux mêmes facteurs de risque, des conditions de vie particulières, etc.

Le programme Services généraux - activités cliniques et d'aide

Les services de première ligne regroupent deux grands types de service : les services généraux qui s'adressent à l'ensemble de la population et les services spécifiques pour des problématiques particulières.

Ce programme comprend tous les services généraux qui sont des activités cliniques et d'aide. Il exclut donc les activités de promotion et de prévention. Les services de ce programme possèdent les caractéristiques suivantes :

- ce sont des services qui s'adressent à l'ensemble de la population ;
- ce sont des services de proximité, accessibles localement ;
- ce sont généralement des services individuels destinés à répondre aux besoins des personnes présentant des problèmes ponctuels et aigus.

Le programme Perte d'autonomie liée au vieillissement

Le programme Perte d'autonomie liée au vieillissement regroupe tous les services destinés aux personnes en perte d'autonomie (et à leur entourage), principalement due à l'âge, et ce, peu importe la cause : perte d'autonomie fonctionnelle, problèmes cognitifs ou maladies chroniques. L'approche privilégiée au sein de ce programme n'est pas nécessairement de guérir, mais davantage de compenser la détérioration des conditions de santé, de miser sur le potentiel résiduel et d'assurer la sécurité des personnes dans leur résidence.

L'âge seul n'est pas un critère suffisant pour recevoir ou non les services prévus dans ce programme. Une personne âgée de moins de 65 ans peut avoir les mêmes besoins qu'une personne âgée de plus de 65 ans aux prises avec le même problème. Par ailleurs, les services que reçoivent les personnes qui sont hébergées à cause d'un problème autre que la perte d'autonomie liée au vieillissement (ex. : déficience intellectuelle) ne font pas partie de ce programme.

Le programme Déficience physique

Le programme Déficience physique regroupe les services visant à répondre aux besoins des personnes qui, peu importe leur âge, souffrent d'une incapacité significative et persistante, ainsi qu'à leur entourage. Les services prévus pour les personnes qui ont une maladie dégénérative et dont le profil de besoins correspond à celui de la déficience physique (ex. : sclérose en plaques) font aussi partie de ce programme.

Les services destinés aux personnes présentant une déficience physique visent à développer et à maintenir leur autonomie fonctionnelle, à compenser leurs incapacités et à soutenir leur pleine participation sociale. Ces personnes auront recours, à un moment ou à un autre, à des services spécialisés de réadaptation et, lorsque nécessaire, à des services de soutien à la participation sociale.

Le programme Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement

Pour le volet de la déficience intellectuelle, le programme regroupe les services destinés à répondre aux besoins des personnes qui ont un fonctionnement cognitif général significativement inférieur à la moyenne, accompagné de difficultés d'adaptation apparaissant pendant l'enfance. Les services prévus dans ce programme visent à réduire l'impact de la déficience, à compenser les incapacités, à favoriser l'intégration sociale et à soutenir la famille et les proches.

Le programme comprend aussi les services offerts aux personnes aux prises avec un trouble envahissant du développement (TED). Ces problèmes particuliers se traduisent par des déficiences majeures liées à trois aspects du développement : les interactions sociales ; la communication verbale et non verbale ; et, les intérêts et les comportements restreints, stéréotypés et répétitifs.

Le programme Jeunes en difficulté

Le programme Jeunes en difficulté regroupe les services destinés aux jeunes qui présentent des problèmes de développement ou de comportement, ou qui ont des difficultés d'adaptation sociale (délinquance, violence, suicide, etc.). Ce programme s'adresse également aux jeunes qui ont besoin d'une aide appropriée pour assurer leur sécurité et leur développement (abus, négligence, etc.) ou pour éviter que ceux-ci ne soient compromis. Ce programme comprend aussi des services destinés aux familles des jeunes concernés.

Le programme comprend également des services spécialisés comme l'adoption, le placement et la réadaptation sociale.

Le programme Dépendances

Ce programme adopte une approche globale pour la problématique de la dépendance, et ce, quelle qu'en soit la cause (alcoolisme et toxicomanie, jeu compulsif, cyberdépendance, etc.). Le programme comprend notamment des services de réadaptation et de réinsertion sociale, des services de désintoxication ainsi que des services ayant pour objectifs la réduction des méfaits, tels que les traitements à la méthadone. Les services aux familles et aux proches des personnes ayant une dépendance font aussi partie de ce programme.

Le programme Santé mentale

Le programme Santé mentale vise à permettre à toute personne dont la santé mentale est perturbée d'obtenir une réponse adaptée à ses besoins. Il s'adresse aux adultes, aux jeunes et à leur famille. Plus précisément, les services sont destinés :

- aux personnes qui présentent des troubles mentaux sévères, généralement persistants, associés à de la détresse psychologique et à un degré d'incapacité qui interfère, de façon significative, dans leurs relations interpersonnelles et dans leurs compétences sociales de base ;
- aux personnes qui vivent des troubles mentaux transitoires, d'intensité variable, source d'une détresse psychologique importante, qu'une aide appropriée peut ramener à leur niveau de fonctionnement psychologique et social antérieur.

Le programme Santé physique

Le programme Santé physique s'adresse à toute personne qui est aux prises avec une maladie, un symptôme ou un traumatisme et qui doit recevoir des soins et des traitements spécialisés et surspécialisés. Il s'adresse également à toute personne aux prises avec une maladie qui exige un suivi systématique et des services en continu.

Le programme Santé physique comprend :

- les urgences ;
- les épisodes de soins aigus et les visites en ambulatoire qui sont spécialisés et surspécialisés ainsi que les visites spécialisées à domicile ;
- les soins palliatifs ;
- les services de santé physique destinés aux malades qui ont besoin d'un suivi systématique et qui doivent recevoir des services en continu (ex. : maladie chronique).

Les programmes-soutien

Le programme Administration et soutien aux services

Ce programme est composé de deux univers. Dans le premier, on trouve la gestion générale de l'établissement, l'administration des services techniques et les activités liées à l'intégration de l'informatique. Le second comprend la coordination des services à la clientèle et des soins infirmiers et d'assistance, l'enseignement, les activités relatives à l'admission et à l'inscription des usagers, l'alimentation, et la buanderie.

Le programme Gestion des bâtiments et des équipements

Ce programme englobe les activités qui touchent l'univers physique de l'établissement. Il concerne le fonctionnement des installations, leur entretien et leur réparation, le ménage, la gestion des déchets biomédicaux et la sécurité.

N. B. : Pour des informations détaillées au sujet du contour financier des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère, veuillez vous procurer le document : « Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2003-2004 ». Vous pouvez également consulter le document « L'architecture des services de santé et des services sociaux – Les programmes-services et les programmes-soutien », à la rubrique « Publications » de la section « Documentation » du site Internet du Ministère.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce dossier, vous pouvez communiquer avec :

René Kirouac
Direction de l'allocation des ressources
Direction générale de la coordination, du financement, des immobilisations et du budget
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1005, chemin Sainte-Foy, 5e étage
Québec (Québec) G1S 4N4
Téléphone : 418 266-7086
Télécopieur : 418 266-5958
Courriel : rene.kirouac@msss.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce bulletin, vous pouvez communiquer avec :

François Béland
Service du développement de l'information
Direction du suivi de gestion et de l'analyse
Direction générale adjointe aux ententes de gestion
Direction générale de la coordination, du financement, des immobilisations et du budget
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7114
Télécopieur : 418 266-4612
Courriel : francois.beland@msss.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

L'année financière 2008-2009 constitue la septième année de la nouvelle configuration des programmes-services et des programmes-soutien en vigueur au Ministère.

Les tableaux qui suivent présentent donc la répartition des dépenses selon la région sociosanitaire pour chacun des nouveaux programmes. Ceux-ci ont été regroupés en trois blocs, c'est-à-dire ceux qui répondent à des besoins exprimés par l'ensemble de la population, ceux qui touchent une problématique particulière, et ceux qui sont attachés au soutien des services.

Ainsi, en 2008-2009, les deux programmes-services du premier bloc comptent pour 5,2 % des dépenses de l'ensemble des programmes, soit 886 M$ sur les 17,2 G$ comptabilisés. Plus de 597 M$ (67,4 %) vont aux services généraux, les 289 M$ restants allant à la santé publique.

En termes de dépenses, le second bloc de programmes constitue, et de loin, le plus important. Il regroupe sept programmes, chacun étant attaché à une problématique particulière. On y trouve près de 70 % de toutes les dépenses, soit 12 G$ sur les 17,2 G$ dépensés au total.

Parmi ces programmes, celui de la santé physique est de loin le plus onéreux, soit plus de 6 G$ (51 %), c'est-à-dire plus de la moitié des dépenses du bloc. Suivent dans l'ordre, les programmes « Perte d'autonomie » (2,6 G$ ou 21,3 %), « Santé mentale » (1 G$ ou 8,6 %), « Jeunes en difficulté » (973 M$ ou 8,1 %), « Déficience intellectuelle et troubles envahissant du développement (TED) » (790 M$ ou 6,6 %), « Déficience physique » (482 M$ ou 4 %) et « Dépendances » (89 M$ ou 0,7 %).

Le dernier bloc est constitué des deux programmes-soutien, soit « Administration et soutien aux services », ainsi que « Gestion des bâtiments ».

Les 4,3 G$ de dépenses identifiés au bloc soutien représentent plus de 25 % du total des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes.

Les deux tiers (63,3 %) de ces dépenses vont au programme « Administration et soutien aux services », soit 2,7 G$, les 1,6 G$ restants allant au programme « Gestion des bâtiments ».

DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE ET LE PROGRAMME-SERVICES, POUR LES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT À DES BESOINS TOUCHANT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, EN 2008-2009

Région sociosanitaire	Services généraux ($)	Santé publique ($)	Total ($)
01 Bas-Saint-Laurent	21 699 980	8 412 303	30 112 282
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22 650 691	11 435 330	34 086 021
03 Capitale Nationale	58 413 377	20 570 843	78 984 220
04 Mauricie et Centre-du-Québec	39 480 733	20 251 881	59 732 614
05 Estrie	24 255 713	12 216 042	36 471 755
06 Montréal	136 416 522	76 446 127	212 862 649
07 Outaouais	25 475 693	12 066 717	37 542 410
08 Abitibi-Témiscamingue	14 646 023	8 617 878	23 263 901
09 Côte-Nord	17 277 375	6 045 124	23 322 499
10 Nord-du-Québec	4 427 543	2 546 803	6 974 346
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15 143 288	6 991 330	22 134 618
12 Chaudière-Appalaches	31 041 767	15 045 255	46 087 022
13 Laval	19 597 912	11 331 731	30 929 643
14 Lanaudière	24 285 437	13 066 327	37 351 764
15 Laurentides	29 415 461	14 220 953	43 636 414
16 Montérégie	75 091 139	46 134 702	121 225 841
17 Nunavik	20 647 882	1 475 846	22 123 728
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	17 284 209	2 203 332	19 487 541
Ensemble du Québec	**597 250 743**	**289 078 524**	**886 329 267**

Source : Contour financier. Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux. 2008-2009. René Kirouac et Linda Cyr. ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. mars 2010.

MSSS, SDI, mars 2010.

DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE ET LE PROGRAMME-SERVICES, POUR LES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT À DES BESOINS TOUCHANT DES PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES, AU QUÉBEC, EN 2008-2009

Région sociosanitaire	Santé physique ($)	Santé mentale ($)	Perte d'autonomie ($)	Déficience intellectuelle et TED ($)	Déficience physique ($)	Dépendances ($)	Jeunes en difficulté ($)	Total ($)
01 Bas-Saint-Laurent	161 532 428	25 247 321	91 358 147	26 836 495	15 704 893	2 129 307	27 156 352	349 964 943
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	211 677 490	33 285 995	81 135 594	40 240 263	19 377 429	4 400 883	35 346 523	425 464 177
03 Capitale Nationale	770 249 165	138 293 011	244 626 040	82 791 664	65 970 066	8 538 873	78 215 414	1 388 684 232
04 Mauricie et Centre-du-Québec	307 024 265	60 568 157	184 710 574	55 119 184	31 492 350	8 281 266	62 550 990	709 746 786
05 Estrie	277 269 246	36 074 969	105 235 632	24 446 825	21 541 558	2 767 817	40 774 751	508 110 797
06 Montréal	2 289 768 150	384 690 236	777 454 887	200 243 180	128 030 923	26 282 714	259 247 869	4 065 717 960
07 Outaouais	198 360 019	37 823 242	85 744 690	29 132 424	19 607 590	4 198 032	39 432 962	414 298 959
08 Abitibi-Témiscamingue	113 754 723	17 435 593	50 786 567	18 721 893	12 566 299	2 887 661	21 690 956	237 843 693
09 Côte-Nord	94 660 194	10 705 197	32 353 313	13 334 241	6 771 680	2 546 822	18 140 971	178 512 419
10 Nord-du-Québec	19 259 914	1 352 466	4 077 705	383 439	692 160	376 140	1 378 936	27 520 760
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 494 939	14 629 741	44 866 858	14 511 051	8 657 644	1 903 237	13 857 919	189 921 389
12 Chaudière-Appalaches	207 749 603	42 648 772	132 877 654	49 772 492	22 008 536	4 950 543	44 523 511	504 531 110
13 Laval	167 288 829	23 814 399	95 333 658	32 148 270	21 219 378	2 480 132	50 122 729	392 407 394
14 Lanaudière	185 061 989	44 939 465	117 566 415	34 458 300	19 909 657	3 672 105	48 633 493	454 241 425
15 Laurentides	242 245 502	44 286 713	123 312 867	48 359 400	21 544 946	3 593 905	62 926 184	546 269 518
16 Montérégie	629 145 498	109 294 392	374 140 257	117 206 781	57 471 862	10 258 174	136 784 959	1 434 301 923
17 Nunavik	45 034 716	54 844	7 682 512	2 288 790	926 496	5 425	17 521 319	73 514 103
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	52 974 895	1 479 439	2 995 941	54 386	8 112 703	0	14 531 343	80 148 706
Ensemble du Québec	**6 064 551 566**	**1 026 623 951**	**2 556 259 310**	**790 049 079**	**481 606 170**	**89 273 036**	**972 837 183**	**11 981 200 295**

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2008-2009. René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, mars 2010.

MSSS, SDI, mars 2010.

DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE ET LE PROGRAMME-SOUTIEN, AU QUÉBEC, EN 2008-2009

Région sociosanitaire	Administration et soutien aux services ($)	Gestion des bâtiments ($)	Total ($)
01 Bas-Saint-Laurent	77 613 378	39 578 951	117 192 329
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	95 349 999	56 103 882	151 453 881
03 Capitale Nationale	294 519 782	190 754 660	485 274 442
04 Mauricie et Centre-du-Québec	159 329 838	88 386 629	247 716 467
05 Estrie	123 146 654	67 198 528	190 345 182
06 Montréal	980 648 161	604 143 307	1 584 791 468
07 Outaouais	89 938 624	51 962 140	141 900 764
08 Abitibi-Témiscamingue	59 625 620	32 111 644	91 737 264
09 Côte-Nord	47 752 852	26 742 485	74 495 337
10 Nord-du-Québec	11 066 161	4 050 274	15 116 435
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	48 332 945	23 372 589	71 705 534
12 Chaudière-Appalaches	115 413 875	63 884 045	179 297 920
13 Laval	81 824 653	40 065 356	121 890 009
14 Lanaudière	93 542 081	64 554 659	158 096 740
15 Laurentides	121 537 699	55 677 097	177 214 796
16 Montérégie	303 982 384	166 957 713	470 940 097
17 Nunavik	18 459 970	13 530 882	31 990 852
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	22 930 878	4 440 816	27 371 694
Ensemble du Québec	**2 745 015 554**	**1 593 515 657**	**4 338 531 211**

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2008-2009, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, mars 2010.

MSSS, SDI, mars 2010.

DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE ET LE REGROUPEMENT DE PROGRAMMES, AU QUÉBEC, EN 2008-2009

Région sociosanitaire	Programmes pour ensemble des besoins ($)	Programmes problématiques particulières ($)	Programmes pour soutien aux services ($)	Total ($)
01 Bas-Saint-Laurent	30 112 282	349 964 943	117 192 329	497 269 554
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	34 086 021	425 464 177	151 453 881	611 004 079
03 Capitale Nationale	78 984 220	1 388 684 232	485 274 442	1 952 942 894
04 Mauricie et Centre-du-Québec	59 732 614	709 746 786	247 716 467	1 017 195 867
05 Estrie	36 471 755	508 110 797	190 345 182	734 927 734
06 Montréal	212 862 649	4 065 717 960	1 584 791 468	5 863 372 077
07 Outaouais	37 542 410	414 298 959	141 900 764	593 742 133
08 Abitibi-Témiscamingue	23 263 901	237 843 693	91 737 264	352 844 858
09 Côte-Nord	23 322 499	178 512 419	74 495 337	276 330 255
10 Nord-du-Québec	6 974 346	27 520 760	15 116 435	49 611 541
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22 134 618	189 921 389	71 705 534	283 761 541
12 Chaudière-Appalaches	46 087 022	504 531 110	179 297 920	729 916 052
13 Laval	30 929 643	392 407 394	121 890 009	545 227 046
14 Lanaudière	37 351 764	454 241 425	158 096 740	649 689 929
15 Laurentides	43 636 414	546 269 518	177 214 796	767 120 728
16 Montérégie	121 225 841	1 434 301 923	470 940 097	2 026 467 861
17 Nunavik	22 123 728	73 514 103	31 990 852	127 628 683
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	19 487 541	80 148 706	27 371 694	127 007 941
Ensemble du Québec	**886 329 267**	**11 981 200 295**	**4 338 531 211**	**17 206 060 773**

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2008-2009, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, mars 2010.

MSSS, SDI, mars 2010.